



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois d'avril à vingt heures quatre minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Griesbach-au-Val.

Date convocation :

02.04.2026

Affichage :

02.04.2026

Nombre de

Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Pouvoirs : 1

Votants : 15

Etaient présents :

Angelo ROMANO, Jean-Jacques MOREL, Patricia GRAMPP, Christophe KONRATH, Sandra CHERREY, Cédrick GUILLAUME, Julien WALZER, Amélie MOLENAT, Matéo SCHUBNEL, SCHERMESSE Chloé, LUCAS Aline, LAU Eric, AUDOIN Sophie

Excusé(s) :

Eric BAEDER pouvoir donné à Angelo ROMANO

Secrétaire de séance :

Séverine DAO, secrétaire générale de mairie

Les membres présents forment la majorité des conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivité Territoriales.

Délibération n°2026_40

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA DE COHERENCE
TERRITORIALE COLMAR RHIN VOSGES (SCOT)**

La CCVM a prévu d'inscrire à l'ordre du jour de la séance du conseil communautaire du 17 avril prochain la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune pour les 16 communes qui la composent conformément aux statuts du syndicat mixte du SCOT.

La commune de Griesbach-au-Val dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Ceci étant exposé, Monsieur le Maire propose de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est procédé ensuite à l'élection des délégués.

DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE :

Candidat déclaré :

- Monsieur **GUILLAUME Cédrick**

Conformément à l'article L 2121-21 du C.G.C.T, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Monsieur **GUILLAUME Cédric** est nommé en tant que **DELEGUE TITULAIRE** de la commune de Griesbach-au-Val au sein du Syndicat Mixte pour le schéma de cohérence territoriale Colmar Rhin Vosges (SCOT).

Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 068-216801092-20260407-DCM26_40-DE



DESIGNATION DU DELEGUE SUPPLEANT :

Candidate déclarée :

- **Madame SIQUOIR Sophia**

Conformément à l'article L 2121-21 du C.G.C.T, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Madame SIQUOIR Sophia est nommée en tant que **DELEGUE SUPPLEANTE** de la commune de Griesbach-au-Val au sein du Syndicat Mixte pour le schéma de cohérence territoriale Colmar Rhin Vosges (SCOT).

Le Conseil Municipal de Griesbach-au-Val,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-21, L.5211-7 et L.5721-2 ;

CONSIDERANT que la Commune de Griesbach-au-Val dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte pour le schéma de cohérence territoriale Colmar Rhin Vosges (SCOT)

APRES AVOIR PROCÉDÉ A L'ELECTION DANS LES FORMES ET CONDITIONS PREVUES PAR LES TEXTES,
à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- De ne pas procéder par scrutin secret ;
- De désigner **Monsieur GUILLAUME Cédric**, délégué titulaire et **Madame SIQUOIR Sophia**, déléguée suppléante de la commune de Griesbach-au-Val au sein du Syndicat Mixte pour le schéma de cohérence territoriale Colmar Rhin Vosges (SCOT).

Fait à Griesbach-au-Val, le 10/04/2026
Pour extrait conforme
au registre des délibérations,



Le Maire,
Angelo Romano
Angelo ROMANO



La secrétaire de séance,
Severine Dao
Severine DAO

- de sa transmission au représentant de l'Etat le 11/04/2026
- et de leur publication le 11/04/2026